



January 27, 2020
Public Health Services
1780 Water Street, Suite 300
Miramichi, NB E1N 1B6

**Miramichi Valley High School
NOTICE TO STAFF/PARENTS**

Dear Parent(s),

Public Health would like to advise you that a case of **whooping cough (pertussis)** has been identified where your child attends school. For your information, we are enclosing a Fact Sheet on whooping cough.

If you or your child develops symptoms like those described in the fact sheet, please see your family physician or an after-hours clinic and inform him/her that you or your child may have come in contact with whooping cough. Whooping cough is spread by coughing or contact with saliva and may cause severe disease in a young child. Please ensure that a mask is worn when presenting to physician office or clinic/ER for assessment of symptoms.

If your physician suspects that you or your child has whooping cough, appropriate **testing** should be done to confirm the diagnosis. A positive result will allow Public Health to do further follow up to protect others who may be at risk for this disease. Your physician may also prescribe antibiotics and ask you to stay home until you have taken at least 5 days of treatment.

Please make sure your child is up to date with the New Brunswick Routine Immunization Schedule. The doses of **whooping cough vaccine** recommended for young children are given at 2, 4, 6, 18 months and 4 years of age. School aged children, adolescents and adults in close contact with infants should receive a booster dose if they have not received a whooping cough vaccine in the last 5 years.

If you or your child are missing any of these doses, please consult your healthcare provider or the Public Health nurse to make an appointment for immunization.

If you have any questions, please contact Public Health at 778-6102. We appreciate your attention to this matter.

Sincerely,

Diana Daley
Public Health Nurse

Encl. (1)

27 janvier, 2019

Services de la Santé publique
1780, rue Water, bureau 300
Miramichi (Nouveau-Brunswick) E1N 1B6

Miramichi Valley High School
AVIS AUX MEMBRES DU PERSONNEL / PARENTS

Madame,
Monsieur,

Les services de la Santé publique désirent vous aviser qu'un cas de *coqueluche* a été confirmé à l'école fréquentée par votre enfant. À titre d'information, nous joignons à cette lettre une fiche d'information sur la coqueluche.

Si vous ou votre enfant développez des symptômes comme ceux qui sont décrits dans la fiche d'information, veuillez consulter votre médecin de famille ou vous rendre à une clinique ouverte après les heures normales. Avisez le médecin que vous ou votre enfant pourriez avoir été en contact avec une personne ayant la coqueluche. La coqueluche, qui est transmise par la toux et par le contact avec la salive, peut être une maladie grave chez les jeunes enfants. Le port d'un masque est nécessaire lorsque vous vous présenterez au bureau de votre médecin, à la clinique ou à l'Urgence afin de vous faire évaluer.

Si votre médecin soupçonne que vous ou votre enfant avez contracté la coqueluche, des tests appropriés devront être faits pour confirmer le diagnostic. Si le résultat est positif, la Santé publique assurera le suivi nécessaire pour protéger les autres personnes qui pourraient être à risque de contracter la maladie. Votre médecin pourrait aussi prescrire des antibiotiques et vous demander de demeurer à la maison pendant au moins cinq jours après le début du traitement.

Veuillez vous assurer que votre enfant a reçu tous les vaccins prévus par le calendrier d'immunisation systématique du Nouveau-Brunswick. Les **vaccins contre la coqueluche** recommandés pour les enfants sont donnés aux âges de 2 mois, 4 mois, 6 mois, 18 mois et 4 ans. Les enfants d'âge scolaire, les adolescents et les adultes qui sont en contact direct avec des bébés doivent recevoir un vaccin de rappel s'ils n'ont pas reçu un vaccin contre la coqueluche dans les cinq dernières années.

Si vous ou votre enfant n'avez pas reçu l'un de ces vaccins, veuillez consulter votre fournisseur de soins ou une infirmière de la Santé publique pour prendre rendez-vous afin de vous faire vacciner.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la Santé publique au 778-6102. Nous vous remercions de votre attention.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Diana Daley
Infirmière de la Santé publique

p. j. (1)